



Présentation

Daria DRUZHINENKO-SILHAN

Chargée de recherche en Psychologie
PSInstitut Strasbourg
Chercheure associée SuLiSoM (UR 3071 Université de Strasbourg)

daria.silhan@gmail.com

Patrick SCHMOLL

Anthropologue, Directeur scientifique
PSInstitut Strasbourg

En approche systémique, la famille n'est pas la simple addition de ses membres. Elle est une entité en soi, qui définit ses frontières et ses relations avec l'extérieur, distribue les rôles à l'intérieur, assure sa cohésion et la transmission de son ethos d'une génération à une autre. Elle est alors soumise à une double exigence possiblement contradictoire : rester ensemble et cependant permettre à ses membres de changer, de s'individualiser.

Mais la famille elle-même, lieu idéalisé de la permanence, change sous la pression des évolutions sociétales. Il ne fait guère de doute que depuis le milieu du XXe siècle des transformations profondes ont affecté les formes traditionnelles de la famille : déclin du mariage, multiplication des divorces et des recompositions familiales, réduction du nombre d'enfants par famille, arrivée plus tardive du premier enfant, généralisation des méthodes contraceptives, techniques de procréation, distribution des rôles entre partenaires du couple, accès des couples homosexuels à la parentalité...

Il ne semble plus qu'il y ait de pertinence à rapporter ces transformations à la figure de la famille traditionnelle : une femme et un homme se rencontrent, s'aiment, et de leur union naît un enfant (préférentiellement plusieurs enfants !) qu'ils élèvent pour en faire un adulte qui les quittera pour à son tour créer un foyer. Faire famille aujourd'hui ne passe plus nécessairement par un couple dont la permanence et les rôles distribués et complémentaires seraient le socle. C'est la parentalité, et donc l'apparition de l'enfant, qui semble désormais définir ce qui fait famille : on parle de « famille » monoparentale à propos d'un parent séparé et son ou ses enfants, parfois d'une mère qui dès le départ a choisi de « faire un bébé toute seule » (comme le chantait Jean-Jacques Goldman dans les années 1980). Familles « recomposées », familles homoparentales, autant de désignations indiquent que la famille « nucléaire », autour d'un couple monogame et hétérosexuel, qui a été le modèle des familles occidentales des années 1950 à 1970, est aujourd'hui confrontée à des évolutions qui l'obligent à se repenser.

Comment le système-famille fait-il son affaire de ces évolutions ? Les familles qui restent référées à un modèle traditionnel s'adaptent diversement, parfois dans des formes pathologiques qu'expriment des symptômes tels que les violences conjugales, les troubles alimentaires... Ces symptômes sont souvent l'expression d'une souffrance qui renvoie à une perturbation plus générale du lien social. Les analystes ont largement discuté, depuis une vingtaine d'années, du trouble de la fonction paternelle, et plus généralement de la crise du tiers, du refus des individus de se voir limiter leur jouissance. La défaillance du tiers au sein de la famille (le refus de l'autorité, ou au contraire les abus de cette dernière) conduit alors ses membres à se tourner vers les formations tierces extérieures : les institutions sociales et sanitaires, parfois la justice, les professionnels de l'éducation... Et quand ils

ne le font pas d'eux-mêmes, la famille s'en trouve davantage exposée aux intrusions des instances de contrôle (services sociaux, justice, santé...). La famille traditionnelle a donc bien du mal. Elle peut être tentée de se refermer sur-elle-même, dans un monde où, au contraire, les sollicitations extérieures sont nombreuses et où les technologies de communication permettent à ses membres de s'échapper.

Paradoxalement, peut-être la famille est-elle en train de se recentrer sur ce qui est sa fonction première : la fabrication des enfants et la transmission entre générations. Ce qui semble se présenter comme un changement de paradigme signale surtout que la famille ne se construit plus autour de la fonction conjugale mais bien autour de la fonction parentale. À la limite, peu importe que le couple soit homosexuel, que même le parent vive sans conjoint, ou que la famille soit recomposée, il reste que c'est le lien parent-enfant qui définit la famille et la fait tenir.

Dans ce contexte, l'enfant prend une place centrale, qui fait peser sur lui une charge psychique importante : c'est lui qui devient le centre de la famille, c'est lui qui fait lien, parfois même il est le médiateur entre ses parents en conflit, il les motive à changer.

Les contributions à ce numéro illustrent différentes variations de ce fonctionnement, avec les interventions institutionnelles et/ou professionnelles qu'il requiert parfois. Dans les cas de violences conjugales et familiales, on observe que souvent ces violences ont commencé à l'occasion d'une grossesse : la survenue d'un enfant est alors le déclencheur apparent des violences, dans un contexte relationnel de couple qui certes y prédisposait. Mais l'enfant est tout aussi souvent celui qui va permettre de sortir de situations de violence systémique : une femme qui jusque-là supportait, et même excusait, la violence de son conjoint, se met à réagir quand c'est au tour de l'enfant d'être destinataire des sévices. L'enfant se voit obligé de prendre en charge cette fonction du tiers qui permet que bougent les choses, et que soient sollicitées les instances tierces extérieures à la famille. On retrouve cette fonction particulière de l'enfant comme moteur de changement dans des situations très variées : dans les familles immigrées, il est le médiateur, parfois le traducteur, entre ses parents et les institutions du pays d'accueil, dès ses premiers pas en crèche ; dans des pathologies comme l'obésité, qui reposent sur des habitudes de vie et de consommation familiales qui résistent au changement, l'enfant est l'élément mobile du système, ne serait-ce que parce qu'il grandit, se transforme nécessairement dans les passages de l'enfance à l'adolescence, puis de l'adolescence au jeune adulte, emportant dans le sillage de ses changements des conséquences sur l'ensemble du système familial qui est le sien.

Cette attribution à l'enfant de la fonction du tiers, qui incombait traditionnellement au père, est problématique : elle est de nature à empêcher l'enfant de s'assumer comme sujet, de quitter la famille et prendre son indépendance. Ce qui pose la question de l'aménagement de cette position, voire du statut de l'enfant dans la société d'aujourd'hui. Comment le système familial s'arrange-t-il d'un discours moral, politique, voire commercial, qui promeut l'enfant à une place d'objet central des désirs et des inquiétudes et lui laisse la charge d'imposer les limites à celles-ci ?

Ce numéro ne répond pas à toutes les questions, mais il ouvre d'intéressantes pistes de recherche pour la compréhension du système famille aujourd'hui et l'anticipation de son devenir dans le futur.